

Perçu comme plus éprouvant, l'enseignement suscite moins de vocations



pour Le Monde.fr | 21.12.10 |

14h13 • Mis à jour le 21.12.10 | 14h19



La baisse drastique du nombre de postes offerts aux concours d'enseignants 2011 était connue : seulement 3 000 postes ouverts dans l'enseignement primaire contre 6 500 à la session précédente, 8500 postes dans le secondaire contre un peu plus de 10 000 à la session 2010.

Ce qui est plus étonnant, et plus inquiétant quant à l'avenir des métiers d'enseignement, c'est que les candidatures à ces concours sont également en forte baisse. Les chiffres communiqués par le ministère de l'éducation après les épreuves écrites, dites d'admissibilité, qui se sont terminées fin novembre, le montrent : dans le second degré, 21 000 étudiants contre 38 249 lors de la précédente session ont passé ces épreuves ; dans le premier degré, ils étaient 18 000, contre 34 952 précédemment.

PROBLÈME DE LA SÉLECTIVITÉ DES CONCOURS

Dans certaines disciplines de l'enseignement secondaire, cette baisse des candidatures est tellement marquée qu'elle pose le problème de la sélectivité des concours. C'est en mathématiques que le phénomène est le plus aigu, avec 1303 candidats pour 950 postes, soit environ 1,4 candidat par poste contre 3,3 lors de la session précédente. En lettres, avec 1 491 candidats pour 800 postes, le taux n'est plus que de 1,9 candidat par poste, contre 3,7 précédemment. En anglais, le taux est tombé à 2 candidats pour un poste, contre 3,3 à la dernière session.

D'autres disciplines sont moins touchées et la philosophie reste un cas à part avec 14 candidats pour un poste à la session 2011. Pour maintenir la qualité du recrutement dans les disciplines les plus touchées, le ministère assure qu'il n'entend pas baisser le niveau des concours et prévient : *"Là où n'avons pas assez de candidats, il y a des postes qui ne seront pas pourvus"*.

EFFET CONJONCTUREL

Le ministère attribue cependant l'essentiel de la baisse des candidatures à un effet conjoncturel, lié à la mise en place de la réforme de la formation des enseignants. En effet, alors que cette réforme impose d'être inscrit en master 2 pour se

présenter à un concours d'enseignement (au lieu, auparavant, de la possession d'une licence), il était possible à titre exceptionnel en 2010 de se présenter en étant seulement inscrit en master 1. De ce fait, les recalés des concours 2010 représentent une grande part des candidats à la session 2011.

Cette interprétation optimiste est battue en brèche par les syndicats d'enseignants et, avec eux, par tous ceux qui, opposés à la réforme de la formation des enseignants, voient en celle-ci une cause durable de la baisse des candidatures. Cette réforme a non seulement imposé la possession d'un master 2 comme condition de validation des concours, mais a surtout supprimé l'année de formation en alternance en institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), qui permettait aux lauréats une entrée progressive dans le métier.

Aujourd'hui, les lauréats sont directement affectés dans des classes, alors même que la profession est perçue comme de plus en plus éprouvante à exercer. D'où une désaffection qui pourrait être plus profonde.

Luc Cédelle

Lire [l'intégralité de l'article](#) dans l'édition Abonnés et dans Le Monde daté du 22 décembre et disponible en kiosque à partir de ce mardi 21 décembre à 14 heures.

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Charte groupe | Index | Aide et contact |

Journal d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de l'**actualité**. Découvrez chaque jour toute l'**info** en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.
